

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Direction de l'Instruction publique

Examens de renouvellement du brevet.

La Direction de l'Instruction publique fait connaître aux intéressés que, selon décision de la Commission cantonale des études, le cours de langue française, *Grammaire troisième degré* par « Maquet et Flot » est remplacé, à titre provisoire, par la *Grammaire de l'Académie française* qui est mieux à la portée des instituteurs et institutrices. L'examen de 1932 se fera d'après le nouveau manuel.

Pour la deuxième langue nationale, les œuvres désignées précédemment soit, pour l'examen d'allemand à la section française, *Sigisbert in rätischen Thale*, par P. Maurus Carnot et, pour l'examen de français à la section allemande, *La jeune Sibérienne*, de Xavier de Maistre (édition Hatier, les *Classiques pour Tous*), sont maintenues.

Fribourg, le 19 mai 1932.

Le conseiller d'Etat, directeur,
E. PERRIER.

Examens pour l'obtention du brevet de capacité.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites : pour les candidats et candidates des deux langues (2^{me} série d'épreuves), à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg (Gambach) : jeudi, vendredi et samedi, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet ;

Examens oraux : pour les aspirants et aspirantes, à l'Ecole secondaire de Gambach, jeudi et vendredi 14 et 15 juillet ;

Examens des aspirantes, pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, samedi 16 juillet ;

Examens des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach, le jeudi 14 juillet.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque jury.

Les demandes d'inscriptions, avec les renseignements utiles prévus au règlement, doivent être déposées au bureau de la Direction de l'Instruction publique, pour le 11 juin, au plus tard.

Fribourg, le 10 mai 1932.

Le conseiller d'Etat, directeur :
E. PERRIER.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. — A Fribourg, jeudi 16 juin, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.